

Urbanisme

De: THOMAS TECHOUEYRES <bassmandocteurcountry@hotmail.fr>
Envoyé: mardi 30 octobre 2018 16:06
À: Commissaire Enqueteur
Objet: DEMANDE DE REVISION DE ZONAGE
Pièces jointes: DEMANDE DE REVISION DE ZONAGE TECHOUEYRES LILAIRE.pdf; plan A B C D E H I.pdf; PLU-approuve-le-03.04.2013-Zonage-sud(5).pdf

Bonjour ,

Suite au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Belin Beliet, nous l'indivision TECHOUEYRES, sommes propriétaire des parcelles section E n° 364.367.390.395.757.759.831.877.879 situé sur le lieu-dit Lilaire à Belin Beliet (plan cadastral joint dans notre demande auprès du commissaire) Nous contestons la modification de zonage qui passe de la zone Uq en zone Nf (joint dans notre demande auprès du commissaire), et demandons le maintien du zonage actuel en zone Uq de nos terrains. Le déclassement en zone Nf par le nouveau PLU du hameau de Lilaire est contradictoire car celui-ci est déjà bâti et donc n'a rien d'une zone naturelle forestière nos terrains représentent 7 lots sont situé en plein cœur de Lilaire (développer sur les infrastructures présente comme abris bus pour le transport scolaire, route, transformateur électrique, terrain en bord de route ect. (joint dans notre demande auprès du commissaire) Notre indivision a cédé à titre gracieux des bouts de terrain pour que la commune puisse permettre la sécurité (citerne à incendie dans l'angle de la route de Lilaire et chemin de la Limite) et son développement (transformateur électrique), nous payons des impôts fonciers sur des terrains à bâtir depuis de nombreuses années. Nous étions en train de vendre nos terrains, nous nous retrouvons bloqués par cette situation, juste à cause de notre tante qui est une personne âgée maintenant et qui a malheureusement oublié de faire la DP. Pouvez-vous s'il vous plaît nous aider dans cette situation. Vraiment nous demandons votre aide,

PS: Jusqu'à maintenant nos terrains étaient constructibles et suite à une petite erreur nos terrains pourraient devenir en zone forestière alors que ce n'est pas le cas, personne ne souhaiterait voir ça pour sa famille. Lilaire est un quartier tranquille en plein développement, ce serait dommage.

La DP.a été déposé directement en mairie

Merci à vous

Dans l'attente d'une réponse que nous éperons favorable
Bien cordialement.

Bonjour ,

Suite au projet de révision du plan local d'urbanisme de la commune de Belin Beliet, nous l'indivision TECHOUEYRES, sommes propriétaire des parcelles section E n° 364.367.390.395.757.759.831.877.879 situé sur le lieu-dit Lilaire à Belin Beliet (plan cadastral joint dans notre demande auprès du commissaire) Nous contestons la modification de zonage qui passe de la zone Uq en zone Nf (joint dans notre demande auprès du commissaire), et demandons le maintien du zonage actuel en zone Uq de nos terrains.

Le déclassement en zone Nf par le nouveau PLU du hameau de Lilaire est contradictoire car celui-ci est déjà bâti et donc n'a rien d'une zone naturelle forestière nos terrains représentent 7 lots sont situés en plein cœur de Lilaire (développer sur les infrastructures présente comme abris bus pour le transport scolaire, route, transformateur électrique, terrain en bord de route ect. (joint dans notre demande auprès du commissaire)

Notre indivision a cédé à titre gracieux des bouts de terrain pour que la commune puisse permettre la sécurité (citerne à incendie dans l'angle de la route de Lilaire et chemin de la Limite) et son développement (transformateur électrique), nous payons des impôts fonciers sur des terrains à bâtir depuis de nombreuses années. Nous étions en train de vendre nos terrains, nous nous retrouvons bloqués par cette situation, juste à cause de notre tante qui est une personne âgée maintenant et qui a malheureusement oublié de faire la DP.

Pouvez-vous s'il vous plaît nous aider dans cette situation.

Vraiment nous demandons votre aide,

PS: Jusqu'à maintenant nos terrains étaient constructibles et suite à une petite erreur nos terrains pourraient devenir en zone forestière alors que ce n'est pas le cas, personne ne souhaiterait voir ça pour sa famille. Lilaire est un quartier tranquille en plein développement, ce serait dommage.

La DP a été déposée directement en mairie

Merci à vous

Dans l'attente d'une réponse que nous espérons favorable

Bien cordialement.

Commune de BELIN BELIET

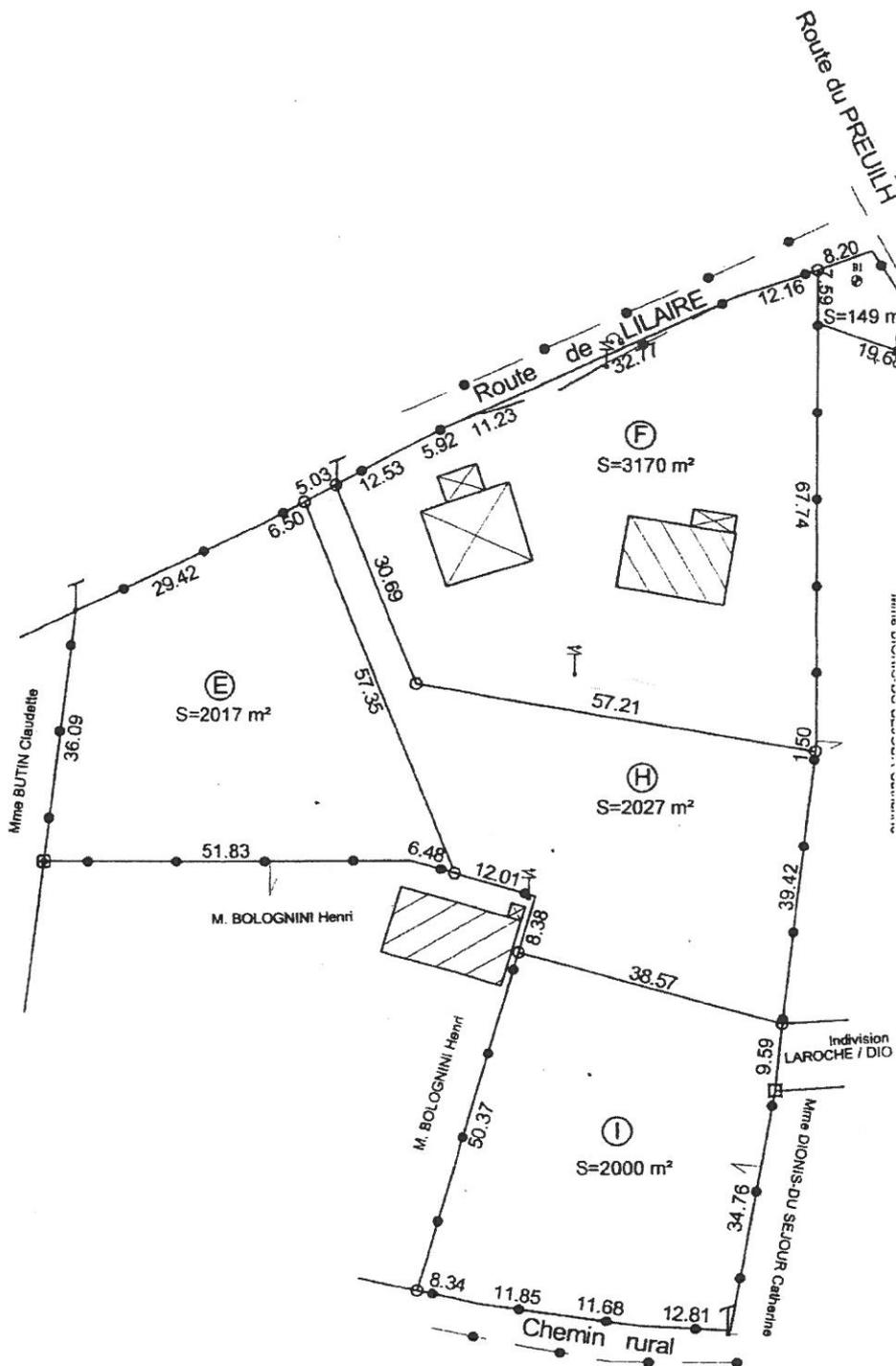
PROPRIETE

De l'Indivision TECHOUEYRES

Projet de division

Lieu-dit : " LILAIRE "

ECHELLE 1/1000



SECTION	E
Numéros	364 pour 5a 75
	367 pour 15a 00
	390 pour 55a 75
	395 pour 16a 85
	757 pour 10a 75
	759 pour 11a 04
	831 pour 23a 00
	877 pour 0a 28
	879 pour 41a 59

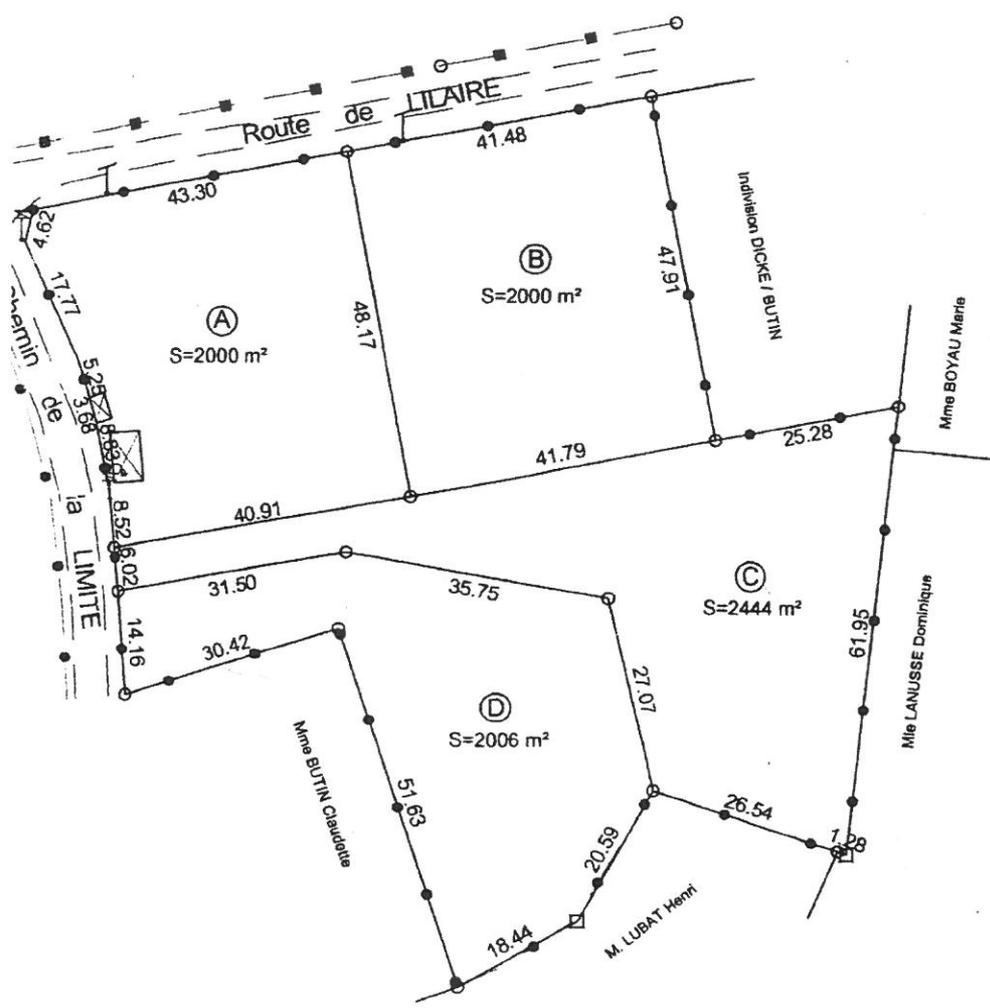
Contenance cadastrale: 1ha 80a 01

SUPERFICIE REELLE : 17813 m²

Modifié le 09 novembre 2007

Modifié le 16 janvier 2008

Plan Réf 05 - 317 dressé le 20 septembre 2006 par Philippe BERGES Géomètre Expert Foncier D.P.L.G.



SEJOUR

- Borne en plastique
- ⊙ Borne en ciment
- Borne en gartuche

Plan de BORNAGE